

Original: anglais

**REMBOURSEMENT POUR LES MAKAIRES BLEUS ET LES MAKAIRES BLANCS**

**(proposition soumise par l'Union européenne)**

**Makaires blancs**

- En 2014, l'UE a dépassé son quota de makaires blancs de 52,21 t. En 2015, dans le document COC-404, l'UE proposait un remboursement de cette surconsommation sur deux ans (c'est-à-dire un remboursement de 26,1 t en 2016 et 2017). L'UE a ajusté son quota en conséquence à 23,9 t en 2016 et 2017.
- En 2015, le quota de l'UE (50 t) a été dépassé de 67,19 t.
- Pour la surconsommation de 2015, l'UE propose un remboursement de 33,6 t pour 2018 et 2019. Le quota ajusté de l'UE pour 2018 et 2019 deviendra en conséquence 16,4 t.

**Makaires bleus**

- En 2014, la surconsommation de l'UE s'est élevée à 72,37 t. L'année dernière, comme expliqué dans le document COC-404, l'UE a déduit cette surconsommation du quota de 2016 conformément à la Recommandation 12-04.
- En 2015, le quota de l'UE (480 t) a été dépassé de 130,51 t.
- Pour la surconsommation de 2015, l'UE propose un remboursement de 50,25 t en 2017 et 2018, compte tenu du transfert convenu de 30 t de makaires bleus du Venezuela à l'UE en 2017.